

Présence de poux

Madame, Monsieur, chers Parents,

La présence de poux a été signalée dans la classe de votre enfant. Nous avons besoin de vous pour en venir à bout !

Pour information, les poux se nichent sur le cuir chevelu pour profiter de la chaleur et de l'humidité. En voulant se nourrir, ils sucent le sang, ce qui provoque une démangeaison. Ils sont inoffensifs et ne sont aucunement liés à une mauvaise hygiène. Les poux ne volent pas, ne sautent pas et ne nagent pas, la transmission se fait par contact direct, tête à tête (pas de contamination par les objets ou peluches).



Nous vous remercions donc de bien vouloir contrôler le cuir chevelu de votre enfant.

Pour cela, mouillez ses cheveux, enduisez-les de démêlant et passez soigneusement un peigne fin ou un peigne anti-poux (Fr. 8.- à Fr. 15.- en pharmacie). Contrôlez en particulier la nuque et l'arrière des oreilles qui sont les zones le plus souvent infestées.

Si...

A Vous avez trouvé des poux ... pas de panique

- Informez l'enseignant et l'entourage de votre enfant.
- Suivez le Plan d'action au verso pour le traitement et les contrôles.

Enfermez dans un sac en plastique pendant 24h :
-taie d'oreiller,
-bonnets, doudou(s),
-brosses à cheveux

Il n'est plus nécessaire de :
- laver les draps de lit, pyjamas, serviettes de bain, etc.
- laver les peluches, coussins, ni les mettre au congélateur
- raser la tête de votre enfant
- traiter les bonnets, casquettes, casques, etc.
Le pou ne survit pas assez longtemps hors de la tête (48h)

B Vous n'avez trouvé que des lentes (œufs blancs) ... attention des poux pourraient éclore!

- Faites un contrôle avec démêlant tous les 3-4 jours pendant 2 semaines, puis 1 fois par semaine pendant 2 semaines et enlevez les lentes.
- Si, pendant le contrôle bihebdomadaire de 14 jours, aucun pou vivant n'a été retrouvé, les œufs/lentes sont un problème purement "cosmétique".

C Vous n'avez rien trouvé ... restez vigilants !

- Faites un contrôle avec démêlant 1x par semaine pendant 4 semaines.

Si lors d'un contrôle vous trouvez des poux ou des lentes, reprenez au point A ou B.



Plan d'action

A la maison

Différents produits sont à disposition en pharmacie pour le traitement des poux. Se conformer au mode d'emploi du produit conseillé.

| | | |
|------------------------|----------------|--|
| 1 ^{er} jour | Date: | Traitez avec un produit anti-poux et enlevez manuellement les lentes (augmente l'efficacité du traitement) Contrôlez toute la famille |
| 2 ^{ème} jour | | Faites un contrôle avec démêlant et enlevez les lentes |
| 4 ^{ème} jour | | Faites un contrôle avec démêlant et enlevez les lentes |
| 7 ^{ème} jour | | Effectuez un deuxième traitement anti-poux et passez le peigne (But: tuer les poux fraîchement éclos qui étaient encore sous forme de lentes lors du premier traitement) |
| 10 ^{ème} jour | | Faites un contrôle avec démêlant et enlevez les lentes |
| 14 ^{ème} jour | | Faites un contrôle avec démêlant et enlevez les lentes |
| 21 ^{ème} jour | | Faites un contrôle avec démêlant et enlevez les lentes |
| 28 ^{ème} jour | | Faites un contrôle avec démêlant et enlevez les lentes |

A l'école

- Attacher les cheveux
- Veillez à ne pas échanger casquettes, bonnets, chouchous pour les cheveux, brosses, casques de vélo, linges, habits...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/fichiers_pdf/Poux_WebPDF_03_img.pdf

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse et indispensable collaboration et restons, Madame, Monsieur, chers Parents, à votre disposition pour de plus amples renseignements.

CAP' – service de santé scolaire

Tél: 032 552 22 92

cescole.sante@rpn.ch



Docteur F. Robert-Grandpierre

